

ARPSM Infos

ENFIN !

Nous croisons les doigts pour que la météo nous soit favorable.

S'agissant de notre premier concours depuis 9 mois, soyons indulgents avec nous-mêmes, veillons à la sécurité de chacun en respectant au mieux les gestes de protection liés au Covid, mais aussi et surtout la sécurité à bord.

Attention aux cannes, aux hameçons, au matériel en général et surtout à nos voisins de bord.

Amusons-nous ensemble pour cette reprise et ce sera déjà une belle réussite.

C'est un concours avec une pesée et avec un partage des prises, c'est une première depuis des années, donc de l'indulgence là aussi.

Des bénévoles aux skippers, il nous faut nous réadapter et retrouver nos automatismes.

On a l'impression que c'est la rentrée des classes, nous allons revoir des visages oubliés.

Quel plaisir !

A.R.P.S.M.LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONCOURS « Daurades » du : 13 Juin 2021

Nom et Prénom :
Date de naissance :/...../..... Catégorie.....
Club :
N° de licence :avec cachet médical !
Si skipper, nom du bateau :
Nom du Matelot :
Adresse email :

Téléphone :

Signature

Engagement : 42€ pour les adultes et 20€ pour les jeunes

IMPORTANT :

**PORT DU GILET DE SAUVETAGE PENDANT TOUTE LA MANIFESTATION
QUELS QUE SOIENT LA METEO ET L'ETAT DE LA MER.**

Un Skipper pourra avoir à son bord, le matelot de son choix, son conjoint, et son enfant mineur, mais il devra obligatoirement laisser une place au tirage au sort à bord de son bateau. Le nombre minimal de pêcheurs à bord étant de 3.

INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le 05 Juin 2021** **date réception du courrier** accompagné du règlement libellé à l'ordre de : **A.R.P.S.M.** à :

ARPSM

Jean-Michel PELTIER

22 rue de la Filature

17000 LA ROCHELLE

Tel : 06 26-45-61-09 E-Mail jeapeltier17@orange.fr

Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.